



RENONCIATION À LA RESPONSABILITÉ, ASSUMPTION DES RISQUES ET ACCORD D'INDEMNISATION

En considération de ma participation à tous les jeux, activités ou événements organisés par le Pavillon Des Pins Gris, j'accepte expressément et contracte, en mon nom, celui de mes héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs et ayants droit, que je renonce formellement à intenter un procès et que je libère, renonce et décharge à jamais le Pavillon Des Pins Gris, ses directeurs, officiers, employés et agents de toute responsabilité pour toutes les réclamations, y compris la négligence résultant de blessures personnelles, accidents ou maladies, décès et perte de biens découlant, mais sans s'y limiter, de la participation à des activités, jeux, programmes, observations et de l'utilisation des installations, lieux ou équipements du Pavillon Des Pins Gris.

Tous les participants doivent respecter le Code des joueurs :

Je ne courrai pas, ne monterai pas et ne sauterai pas.

Je ne m'assiérai pas, ne m'agenouillerai pas et ne m'allongerai pas.

Je n'utiliserai pas de langage offensant.

Je ne suivrai pas d'autres joueurs.

Je resterai à 6 pieds des autres joueurs.

Reconnaissance et acceptation des risques :

Je reconnais et assume tous les risques liés à ma visite au Pavillon Des Pins Gris, y compris la participation à ses activités, qu'elles soient décrites ou non dans ce document, connues ou inconnues, inhérentes ou non. Si je suis le parent d'un visiteur mineur, j'ai discuté des activités et des risques avec l'enfant, qui les comprend et accepte de respecter le Code des joueurs.

Je suis conscient que le Pavillon Des Pins Gris propose des activités vigoureuses pouvant entraîner un stress cardiovasculaire et certains risques, notamment des blessures et la mort. Je comprends que la participation implique des activités incidentes, y compris, mais sans s'y limiter, la conduite éventuellement imprudente d'autres participants. Je comprends que la participation aux activités du Pavillon Des Pins Gris comporte un risque de contact nocif avec des structures, des objets et d'autres personnes. Je comprends que la participation implique un risque de contact entre les participants et pourrait inclure la propagation de contagions et de maladies transmissibles, y compris la COVID-19. Je comprends et assume les risques inhérents à ces activités.

J'ai lu, compris et choisi de participer à l'utilisation des équipements et des installations du Pavillon Des Pins Gris. J'affirme par la présente que ma participation est volontaire et que j'assume sciemment tous les risques associés, exprimés ici ou autrement.

Je m'engage par la présente à indemniser et à protéger le Pavillon Des Pins Gris de toutes réclamations, actions, poursuites, procédures, coûts, dépenses, dommages et responsabilités, y compris les honoraires d'avocat, résultant de ma participation aux jeux, fêtes ou à l'utilisation des installations du Pavillon Des Pins Gris, où que ce soit, quand que ce soit, ou de quelque manière que ce soit.

Je comprends que cette renonciation vise à être aussi large et inclusive que le permettent les lois de la province de l'Ontario. Je conviens que si une partie de celle-ci est jugée invalide, le reste continuera à avoir pleinement force et effet légal. Je conviens que le lieu de toute action en justice sera dans la province de l'Ontario.

J'ai lu cette renonciation de responsabilité, assumption des risques et accord d'indemnisation. J'en comprends pleinement les termes. Je comprends qu'il s'agit d'un document juridiquement contraignant et que je renonce à des droits substantiels, y compris, mais sans s'y limiter, mes droits d'intenter une action en justice pour blessure. Je reconnais que je signe numériquement l'accord librement et volontairement et que, par ma signature numérique, je souhaite une libération complète et inconditionnelle de toute responsabilité dans la mesure la plus large permise par la loi.

Pour les personnes de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur qui signe ci-dessous s'engage également aux conditions du participant de cet accord.